



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Paris, le 13 mai 2026, 17h45**

## **Havas annonce le renouvellement de son programme de rachat d'actions**

Havas N.V. (« **Havas** » ou la « **Société** ») annonce le renouvellement de son programme de rachat d'actions (le « **Programme** ») portant sur ses actions ordinaires propres (les « **Actions ordinaires** »).

Le Programme sera mis en œuvre conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale du 13 mai 2026 (l'« **AG** ») au Conseil d'Administration d'Havas ainsi qu'aux dispositions du Règlement (UE) 596/2014 sur les abus de marché et du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission.

Descriptif du Programme :

- **Durée** : le Programme sera mis en œuvre à compter du 14 mai 2026 et jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société qui se tiendra en 2027.
- **Montant maximum alloué au Programme** : 50 000 000 €.
- **Nombre maximum d'Actions ordinaires pouvant être acquises dans le cadre du Programme** : 9 918 114 Actions ordinaires (soit 10 % du capital social émis de la Société à la date de l'AG).
- **Courtier** : le Programme sera mis en œuvre par un courtier indépendant qui achètera des actions ordinaires à la Société, sans ingérence, au moment et au prix les plus appropriés (en tout état de cause, dans les limites fixées par l'autorisation donnée par l'AG et l'ensemble des lois et réglementations applicables). Le courtier peut réaliser les achats sur Euronext Amsterdam, sur des systèmes multilatéraux de négociation ou par le biais de transactions de blocs. L'exécution du Programme dépendra des conditions du marché.
- **Objectifs du Programme** : les Actions ordinaires rachetées peuvent être utilisées à des fins de réduction du capital social de la Société, rémunération variable à court ou à long terme pour la direction, de plan d'actionnariat salariés.

La Société informera le marché de l'avancement du Programme conformément aux lois et réglementations applicables. Ces informations seront également publiées sur la page Informations réglementaires du site internet d'Havas : [www.havas.fr/relations-investisseurs-actionnaires/informations-reglementaires/](http://www.havas.fr/relations-investisseurs-actionnaires/informations-reglementaires/).

La Société peut suspendre, modifier ou interrompre le Programme à tout moment. La suspension, l'interruption ou toute modification ultérieure du Programme fera l'objet d'une communication par la Société, sans délai, conformément aux lois et réglementations applicables.

## Contacts :

### **Charlotte Rambaud**

Global Chief Communications Officer  
[charlotte.rambaud@havas.com](mailto:charlotte.rambaud@havas.com)  
+33 6 64 67 66 27

### **Delphine Maillet**

Group Head of Investor Relations  
[delphine.maillet@havas.com](mailto:delphine.maillet@havas.com)  
+33 6 80 36 18 12

### **Kristin Calmes**

Global Senior Communications Officer  
[kristin.calmes@havas.com](mailto:kristin.calmes@havas.com)  
+33 6 08 40 76 27

## **À propos d'Havas**

Fondé à Paris en 1835, Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde, avec près de 23 000 collaborateurs dans plus de 100 marchés. Avec l'ambition stratégique d'aider les marques à développer leurs « Growth, Powered by Desire » Havas réunit créativité, médias, technologie et capacités de production pour créer des marques fortes et désirables auxquelles les gens souhaitent véritablement s'identifier. Son modèle intégré s'appuie sur Converged.AI, le système d'exploitation du Groupe, qui regroupe la data, la technologie et l'intelligence artificielle afin de proposer des solutions marketing optimisées et adaptées à grande échelle sur l'ensemble du parcours client. Alimentée par l'IA et portée par l'ingéniosité humaine, les équipes Havas s'appuient sur la conviction que les marques désirables génèrent des résultats désirables, permettant ainsi de stimuler la performance, renforcer le capital de marque à long terme et créer une valeur durable pour nos clients. Havas est également engagé auprès de ses collaborateurs, en cultivant des environnements de travail inclusifs, responsables et inspirants, où chacun peut pleinement s'épanouir, car le désir naît aussi de l'intérieur. Plus d'informations sur [www.havas.fr](http://www.havas.fr).

*Ce communiqué de presse contient des informations qui doivent être rendues publiques en vertu du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission.*